

7.3

Réglementation des bourses, des
chambres de compensation, des OAR et
d'autres entités réglementées

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information.

7.3.2 Publication

Services de dépôt et de compensation CDS inc. - Modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS Modifications importantes aux Procédés et méthodes de la CDS – Service de liaison avec New York et Services de liaison directe avec la DTC

Vu la demande complétée le 17 septembre 2009 par Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »), afin d'obtenir l'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») de modifications importantes aux Procédés et méthodes de la CDS visant les exigences en matière de garantie et de financement des adhérents utilisant le service de liaison avec New York et le service de liaison directe avec la DTC (les « modifications »).

Vu l'approbation de ces modifications par les instances décisionnelles appropriées de la CDS le 30 juillet 2009, le 24 septembre 2009 et le 22 octobre 2009;

Vu l'article 74 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi;

Vu l'analyse effectuée par la Direction de la supervision des OAR et sa recommandation d'approuver les modifications car elles contribueront à réduire les risques découlant d'opérations transfrontalières;

En conséquence :

L'Autorité approuve les modifications.

Fait à Montréal, le 28 octobre 2009.

Louis Morisset
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n° 2009-OAR-0020

MODIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES PROPOSÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS

Depuis la publication de l'avis de modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS concernant le Service de liaison directe avec la DTC et le Service de liaison avec New York à l'égard de modifications supplémentaires proposées aux exigences en matière de garantie et de financement des adhérents, publié dans le Bulletin de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 18 septembre 2009, d'autres modifications ont été proposées aux Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS.

Les raisons de ces modifications et la description de celles-ci sont indiquées ci-après.

DESCRIPTION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS

Contexte

À compter du 2 novembre 2009, tous les montants en dollars américains fournis par les adhérents aux fins de constitution de la garantie relativement au fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York devront être envoyés à la NSCC par la CDS, par virement, au plus tard à midi, chaque jour ouvrable.

À l'heure actuelle, selon les Procédés et méthodes externes de la CDS, les adhérents doivent livrer leurs garanties en dollars américains à un compte à la Harris Trust and Savings Bank (203-213-4) utilisé à la fois pour le Service de liaison avec New York et le fonds commun de garantie des emprunteurs en dollars américains.

À compter du 2 novembre 2009, le service d'Exploitation de la CDS devra surveiller et rapprocher les montants en dollars américains transitant par ce compte, et veiller à ce que seuls les montants en dollars américains liés aux exigences en matière de garantie en espèces du fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York soient envoyés à la NSCC au plus tard à la date limite.

Pour simplifier et accélérer le traitement, tout en réduisant les risques d'erreurs associés aux processus d'exploitation liés au rapprochement et à l'envoi des garanties en dollars américains aux fins de constitution du fonds des adhérents de la NSCC, un compte distinct (203-212-6) à la Harris National Association devra être utilisé par les adhérents du Service de liaison avec New York lors de l'envoi de montants en dollars américains pour remplir les exigences en matière de garantie en espèces.

Le compte à la Harris National Association est déjà ouvert et sera utilisé par la CDS uniquement pour les exigences en matière de garantie en dollars américains à l'égard du fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York.

Description des modifications proposées

Les modifications indiquées ci-après sont proposées aux Procédés et méthodes externes de la CDS :

- *Adhésion aux services de la CDS*, chapitre 15 « Gestion des garanties », section 15.1.2 « Livraison d'un montant en espèces libellé en dollars américains aux fins de constitution de la garantie » :
 - Modification du texte existant et du tableau portant sur le paiement Fedwire pour décrire uniquement le fonds commun de garantie des emprunteurs en dollars américains
 - Ajout de texte et d'un tableau portant sur le paiement Fedwire pour décrire uniquement le fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York
 - Remplacement de « Harris Trust and Savings Bank » par « Harris National Association »

MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS

Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant l'adoption des modifications proposées												
<p>[Libellé des Procédés et méthodes avec marques de changement – les caractères soulignés en vert représentent des ajouts et les caractères barrés en rouge représentent des suppressions]</p> <p>15.1.2 Livraison d'un montant en espèces libellé en dollars américains aux fins de constitution de la garantie</p> <p><u>Fonds commun de garantie des emprunteurs en dollars américains</u></p> <p>Pour mettre en gage un montant en espèces libellé en dollars américains aux fins de constitution de la garantie <u>garantie au fonds commun de garantie des emprunteurs en dollars américains</u>, les adhérents doivent effectuer un paiement FedWire au compte de la CDS <u>indiqué ci-après</u> à la Harris Trust and Savings Bank <u>National Association</u>. La CDS surveille ce compte afin de vérifier que les fonds y sont bel et bien déposés, puis elle inscrit la valeur du montant en espèces reçu au Système de gestion de la garantie.</p> <p><u>Le tableau ci-dessous présente les renseignements dont doit faire état le paiement FedWire.</u></p>	<p>15.1.2 Livraison d'un montant en espèces libellé en dollars américains aux fins de constitution de la garantie</p> <p>Fonds commun de garantie des emprunteurs en dollars américains</p> <p>Pour mettre en gage un montant en espèces libellé en dollars américains aux fins de constitution de la garantie au fonds commun de garantie des emprunteurs en dollars américains, les adhérents doivent effectuer un paiement FedWire au compte de la CDS indiqué ci-après à la Harris National Association. La CDS surveille ce compte afin de vérifier que les fonds y sont bel et bien déposés, puis elle inscrit la valeur du montant en espèces reçu au Système de gestion de la garantie.</p> <p>Le tableau ci-dessous présente les renseignements dont doit faire état le paiement FedWire.</p>												
<table border="1"> <tr> <td data-bbox="253 1283 451 1520">Bank</td> <td data-bbox="451 1283 789 1520">Inscrire le nom de la banque : Harris TRUST AND SAVINGS BANK <u>National Association</u></td> </tr> <tr> <td data-bbox="253 1520 451 1696">Telegraphic ID</td> <td data-bbox="451 1520 789 1696">Inscrire le code télégraphique : HARRIS CHGO</td> </tr> <tr> <td data-bbox="253 1696 451 1751">Account</td> <td data-bbox="451 1696 789 1751">Inscrire le numéro de</td> </tr> </table>	Bank	Inscrire le nom de la banque : Harris TRUST AND SAVINGS BANK <u>National Association</u>	Telegraphic ID	Inscrire le code télégraphique : HARRIS CHGO	Account	Inscrire le numéro de	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="805 1262 1036 1465">Bank</td> <td data-bbox="1036 1262 1336 1465">Inscrire le nom de la banque : Harris National Association</td> </tr> <tr> <td data-bbox="805 1465 1036 1640">Telegraphic ID</td> <td data-bbox="1036 1465 1336 1640">Inscrire le code télégraphique : HARRIS CHGO</td> </tr> <tr> <td data-bbox="805 1640 1036 1751">Account number</td> <td data-bbox="1036 1640 1336 1751">Inscrire le numéro de compte :</td> </tr> </table>	Bank	Inscrire le nom de la banque : Harris National Association	Telegraphic ID	Inscrire le code télégraphique : HARRIS CHGO	Account number	Inscrire le numéro de compte :
Bank	Inscrire le nom de la banque : Harris TRUST AND SAVINGS BANK <u>National Association</u>												
Telegraphic ID	Inscrire le code télégraphique : HARRIS CHGO												
Account	Inscrire le numéro de												
Bank	Inscrire le nom de la banque : Harris National Association												
Telegraphic ID	Inscrire le code télégraphique : HARRIS CHGO												
Account number	Inscrire le numéro de compte :												

Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées		Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant l'adoption des modifications proposées	
number	compte : 203-213-4		203-213-4
ABA number	Inscrire le code ABA : 071000288	ABA number	Inscrire le code ABA : 071000288
FAO	Inscrire le nom du propriétaire du compte de fonds (y compris le code du fonds commun de garantie ou du fonds des adhérents) : CDS CLEARING AND DEPOSITORY SERVICES INC.	FAO	Inscrire le nom du propriétaire du compte de fonds (y compris le code du fonds commun de garantie) : CDS CLEARING AND DEPOSITORY SERVICES INC.
<p><u>Fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York</u></p> <p><u>Pour mettre en gage un montant en espèces libellé en dollars américains aux fins de constitution de la garantie au fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York, les adhérents doivent effectuer un paiement FedWire au compte de la CDS indiqué ci-après à la Harris National Association. La CDS surveille ce compte afin de vérifier que les fonds y sont bel et bien déposés, puis elle inscrit la valeur du montant en espèces reçu au Système de gestion de la garantie.</u></p>		<p>Fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York</p> <p>Pour mettre en gage un montant en espèces libellé en dollars américains aux fins de constitution de la garantie au fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York, les adhérents doivent effectuer un paiement FedWire au compte de la CDS indiqué ci-après à la Harris National Association. La CDS surveille ce compte afin de vérifier que les fonds y sont bel et bien déposés, puis elle inscrit la valeur du montant en espèces reçu au Système de gestion de la garantie.</p>	
<u>Bank</u>	<u>Inscrire le nom de la banque :</u> <u>Harris National Association</u>	Bank	Inscrire le nom de la banque : Harris National Association
<u>Telegraphic ID</u>	<u>Inscrire le code télégraphique :</u> <u>HARRIS CHGO</u>	Telegraphic ID	Inscrire le code télégraphique : HARRIS CHGO

Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées		Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant l'adoption des modifications proposées	
<u>Account number</u>	<u>Inscrire le numéro de compte :</u> 203-212-6	Account number	Inscrire le numéro de compte : 203-212-6
<u>ABA number</u>	<u>Inscrire le code ABA :</u> 071000288	ABA number	Inscrire le code ABA : 071000288
<u>FAO</u>	<u>Inscrire le nom du propriétaire du compte de fonds (y compris le code du fonds des adhérents) :</u> <u>CDS CLEARING AND DEPOSITORY SERVICES INC.</u>	FAO	Inscrire le nom du propriétaire du compte de fonds (y compris le code du fonds des adhérents) : CDS CLEARING AND DEPOSITORY SERVICES INC.

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le Comité CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. La CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Les modifications importantes proposées aux Procédés et méthodes de la CDS concernant le Service de liaison directe avec la DTC et le Service de liaison avec New York ont été publiées le 18 septembre 2009 en vue d'une période de commentaire de trente jours civils. Les présentes modifications seront considérées comme ayant été approuvées lorsque les modifications importantes proposées aux Procédés et méthodes de la CDS auront été approuvées.

Les modifications proposées ci-dessus aux Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS ont été approuvées par la haute direction de la CDS et devraient être examinées et approuvées par le CADS le 29 octobre 2009.

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »^{MD}) – Modifications d'ordre technique apportées aux Procédés et méthodes de la CDS – Modifications d'ordre administratif

a) Description des modifications proposées :

Contexte

Veillez trouver ci-joint les modifications d'ordre administratif proposées aux Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS.

Les Procédés et méthodes de la CDS avec marques de changement reflétant les modifications proposées peuvent être consultés dans le site Web de la CDS, aux adresses suivantes :

français : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open>

anglais : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-EN-blacklined?Open>

Description des modifications proposées

Les modifications proposées sont d'ordre administratif et sont apportées dans le cadre normal de la révision des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS. Elles comprennent :

l'ajout d'une marque de commerce déposée à FINet dans la section « À propos de ce guide » du guide *Adhésion aux services de la CDS*;

le remplacement du champ REPORT N°4 par le champ REP N°4 dans le chapitre « Règlement SHO » du guide *Procédés et méthodes de l'adhérent au Service de liaison avec New York*.

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 24 septembre 2009.

b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement.

c) Date d'entrée en vigueur :

Conformément à l'Annexe A (intitulée « *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC* ») de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation, telle que modifiée le 1^{er} novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée « *Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers* ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur le 16 novembre 2009.

d) Questions :

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Susan Cluff
Directrice, Documentation et Conception de l'information
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-8503
Télécopieur : 416 365-0842
Courriel : s.cluff@cds.ca